

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 21 JUIN 2023

---

### INVESTISSEMENTS ÉLEVÉS DANS LES RÉSEAUX FIXES ET MOBILES

---

Le service Statistiques et Veille des Marchés de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) vient de publier le rapport statistique des télécommunications de l'année 2022. Ce rapport documente les faits marquants et les chiffres clés du marché des télécommunications en 2022, en illustrant l'évolution des volumes, des revenus et des données techniques selon les données collectées auprès des opérateurs. L'ILR constate un revenu global de 584,6 millions d'euros (+1,3% en un an), soutenu essentiellement par l'Internet mobile et l'accès Internet fixe ultra-haut débit. L'investissement dans les réseaux fixes et mobiles reste élevé à 120,1 millions d'euros, soit une hausse de 10,1% sur base annuelle.

Les investissements élevés de 73,5 millions d'euros dans les réseaux fixes se poursuivent en 2022 (+1,6% en un an). Les investissements dans les réseaux mobiles augmentent fortement à 46,6 millions d'euros (+26,7% en un an). Post Luxembourg réalise 75,7% des investissements dans les réseaux fixes, tandis que dans les réseaux mobiles, la part des investissements des opérateurs alternatifs s'élève à 50,5%. Les opérateurs continuent d'investir en moyenne 20% de leurs revenus dans leurs infrastructures fixes et mobiles. Ces investissements vont essentiellement dans le déploiement de la fibre optique et dans l'évolution des réseaux mobiles vers le 5G.

En ce qui concerne la téléphonie fixe, le nombre de minutes de communications est en forte baisse de 21,2%. Le nombre de raccordements téléphoniques fixes diminue également de 2,3% sur base annuelle. En conséquence, le revenu de la téléphonie fixe connaît une baisse considérable de 17,1% sur base annuelle. Le revenu moyen mensuel par raccordement atteint 14,9 euros en 2022. Pour les raccordements de clients résidentiels (hors entreprises), ce revenu moyen est désormais de 6,4 euros par mois.

La part d'accès Internet fixe affichant une vitesse descendante supérieure ou égale à 100 Mbps représente désormais un taux élevé de 76,4% des raccordements. La fibre optique dépassant depuis 2020 les autres technologies (xDSL et câble CATV), représente fin 2022 148.200 accès (+11,0% en un an). La fibre optique est ainsi activée pour 59,2% du nombre total de 250.400 accès Internet fixe. Sur les dernières cinq années, l'activation rapide de la fibre optique a ainsi progressé en moyenne de 13,6% sur base annuelle. Le revenu moyen mensuel par accès Internet fixe reste stable, avec un montant de 50,4 euros par mois. Le revenu total provenant de la vente d'accès Internet fixe représente désormais 151,4 millions d'euros (+ 2,8% en un an).

Quant au marché de gros régulé par l'ILR, la vente d'accès Internet par Post Luxembourg sur son réseau fixe aux autres fournisseurs de services continue à progresser et s'élève désormais à 25,0 millions d'euros (+1,3% en un an). L'accès dégroupé de la fibre optique enregistre une hausse de 18% pour atteindre 35.900 unités. Le taux de croissance de la vente dégroupée de la fibre optique annuel moyen est ainsi de 26,5% entre 2018 et 2022.

Les communications mobiles (minutes et SMS) sont en baisse. Cependant, l'Internet mobile reste un très fort vecteur de croissance avec une augmentation annuelle des volumes Internet mobile/data de 29,8%. Le volume Internet mobile par carte SIM active passe ainsi en moyenne de 8,1 à 10,0 GByte par mois. Le revenu des services mobiles, y compris l'interconnexion et le Roaming In augmente en 2022 de 4,1% pourcent et représente aujourd'hui 296,8 millions d'euros.

Le marché des clients entreprises au Luxembourg est analysé à la fin du rapport statistique et l'ILR constate qu'un tiers des revenus du secteur des télécommunications est généré par les entreprises.

#### Plus de détails

- Le rapport : <https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Communications-electroniques/Statistiques/Rapports/Pages/default.aspx>
- L'infographie : <https://web.ilr.lu/FR/ILR/Espace-presse/Infographies/Pages/default.aspx>
- Les données (format open data) : <https://data.public.lu/fr/datasets/rapports-statistiques-du-secteur-telecommunications/>
- Les tableaux interactifs (format BI) : <https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Communications-electroniques/Statistiques/Tableaux-de-bord-interactifs/Pages/default.aspx>

**Contact Presse**    [presse@ilr.lu](mailto:presse@ilr.lu)

**Tél.**                    + 28 228 555

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques. L'ILR est également le point de contact unique pour le Luxembourg et l'autorité compétente en matière de sécurité des réseaux et des systèmes d'information couvrant notamment les secteurs suivants : Énergie, Transports, Santé, Fourniture et distribution d'eau potable et Infrastructures numériques ainsi que les services numériques.